



4^{ème} Cérémonie
des Sceptres d'Or
du Développement Durable 2011

Citoyen et Société
l'Homme au cœur du débat

Mercredi 30 novembre 2011
Mairie du Vème arrondissement de Paris

Dossier de candidature
Catégorie L'Ecole

Catégorie présidée par
Pascal PICQ
Paléoanthropologue au Collège de France
Et ayant pour Vice-présidente Roselyne GLORIEUX





4^{ème} Cérémonie des Sceptres d'Or du Développement Durable 2011 Citoyen et Société, l'Homme au cœur du débat

Présentation

Les Sceptres d'Or du Développement Durable ont été créées en 2008 à l'initiative de Philippe MOST. Homme politique (maire de Royen de 1989 à 2006, Fondateur et Président du Club des Maires des Villes Epode de 2005 à 2006, président de nombreuses associations professionnelles), Philippe MOST a décidé de s'impliquer fortement dans le domaine du développement durable.

Philippe MOST a créé le magazine Développement Durable. Il est le directeur général de l'Association des Sceptres d'Or.

Catégorie L'Ecole

Le Président et membres de jury récompensent dans cette catégorie, les établissements scolaires qui s'inscrivent dans une démarche pro-active de communication en matière de développement durable.

Ainsi, le jury souligne dans sa sélection le fait que l'intégration de cette démarche de promotion de développement durable doit présenter un cadre plus large que la simple incorporation de la matière de développement durable dans le programme d'études.

Dès lors, la Catégorie "Ecole" récompensera les établissements fixant un programme de sensibilisation au développement durable complet, réalisé par projets de communication mené par les élèves.

Pour l'Edition 2011, la thématique ciblée est celle de la biodiversité.



Présentation du candidat

- Intitulé du projet

.....

- Nom de la structure porteuse du projet

.....

- Objet social et activités habituelles

.....

- Nom du responsable

.....

- Coordonnées

Adresse :

.....

Email :

Téléphone :

- Résumé du projet

.....

.....

.....

- Axe du développement durable

.....

